

Vous souhaitez prendre contact avec...

un avocat :

La Maison de l'Avocat

6 allée E.-Delacroix Rouen

Tél : 02 32 08 32 70

une association d'aide aux victimes :

AVIPP Rouen

du lundi au vendredi, 10h30 - 12 h

1 rue Guillaume Le Conquérant Rouen

sans rendez-vous

Tél : 02 35 70 10 20

Rouen les Sapins

Tél : 02 35 12 29 20

Canteleu

Tél : 02 32 83 20 31

Petit-Couronne

Tél : 02 32 11 48 48

Elbeuf

Tél : 02 35 77 23 24

Une écoute spécialisée pour les femmes victimes de violences :

Vigie violences : 02 35 63 62 74

CIDFF- 76 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

33 rue du Pré de la Bataille Rouen

Tél : 02 35 63 99 99

Les autres lieux d'accueil de l'hôpital Charles-Nicolle

Urgences gynécologiques (Pavillon Femme Mère Enfant) - Sans rendez-vous 24h/24

Tél : 02 32 88 87 08

Urgences pédiatriques (Hôpital d'enfants)

Sans rendez-vous 24h/24

Tél : 02 32 88 80 29

Document remis par :



CHU

Hôpitaux de Rouen

Maison **médico-judiciaire**



Vous avez été

victime

d'une **agression**,
de **violences familiales**,
routières *OU*
psychologiques ?

**Le Centre d'Accueil Spécialisé
pour les Agressions
peut vous aider :**

02 32 88 82 84

www.chu-rouen.fr/casa

Qu'est-ce que le CASA ?

Le CHU-Hôpitaux de Rouen met à disposition des victimes de violences une **consultation quotidienne**.

Elle est assurée par des **intervenants spécialisés**.

Elle a pour but de **faciliter le parcours médical et judiciaire** des victimes.

Elle permet le dépôt de plainte auprès de la Justice, et l'orientation des victimes vers les services de soins spécialisés du CHU, les services sociaux et les associations d'aide aux victimes.

Pourquoi venir au CASA ?

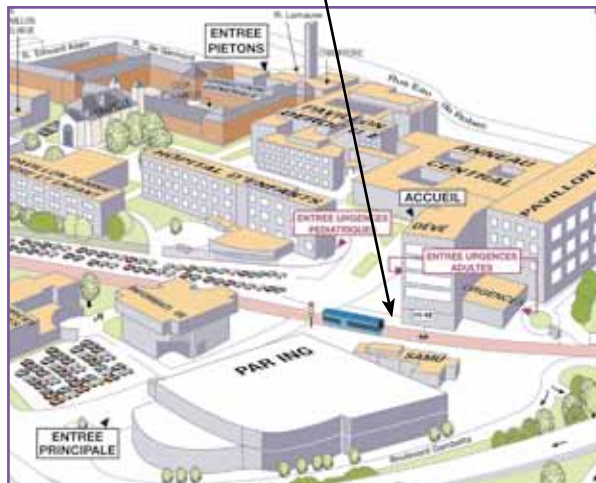
Le CASA peut vous aider en vous permettant :

- d'**évaluer les violences**
- de **recevoir des soins** complémentaires, si nécessaire
- d'**obtenir un certificat avec ITT pénale** (Incapacité Totale de Travail)
 - de **rencontrer un(e) psychologue ou un(e) psychiatre**, si vous le souhaitez
 - de **rencontrer une assistante sociale**

Comment venir au CASA ?

Ce centre est situé à proximité du service des urgences adultes :

Pavillon Dévé 2 - Rez-de-jardin
Service d'Accueil et des Urgences



Vous avez été victime et vous souhaitez :

- porter plainte
- faire constater vos blessures
- être conseillé

Le CASA peut vous recevoir sur rendez-vous au 02 32 88 82 84

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
et le samedi matin de 9 h à 12 h

En cas d'urgence médicale ou chirurgicale,
vous pouvez téléphoner
au 02 35 58 76 33